

Habilitation électrique

BE manœuvre

DURÉE DE FORMATION

Initiale : 14 heures
(2 jours).

PUBLIC CONCERNE

Personnels désignés par l'employeur, devant réaliser uniquement des manœuvres d'ordre électrique dans un environnement à risques électriques.

PRE REQUIS

Aucun.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Formation en groupe de 4 à 12 personnes

MODALITÉ D'ORGANISATION

Inter-entreprises
Ou Intra-entreprise

RÉFÉRENCES :

- CT Articles A. 4456
- NF C 18-510

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✚ D'énoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension.
- ✚ De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- ✚ De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations relatives aux manœuvres sur les ouvrages électriques BT
- ✚ De s'assurer leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

CONTENU :

- ✚ Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- ✚ Identifier les matériels électriques objet des manœuvres.
- ✚ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- ✚ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ✚ Citer les limites de l'habilitation BE manœuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- ✚ Réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.
- ✚ Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.
- ✚ Identifier le chargé d'exploitation ou le chargé de consignation et échanger les informations utiles.
- ✚ Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation ou le chargé de consignation.
- ✚ Rendre compte de son activité.
- ✚ Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- ✚ Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- ✚ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

PRATIQUE :

- ✚ Utilisation des équipements de protection
- ✚ Simulation de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✚ Formation théorique et pratique dispensée par notre formateur spécialisé en formation à l'habilitation électrique.
- ✚ Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur ou paperboard, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications
- ✚ Test en fin de session avec correction (test de connaissance théorique + test pratique). Une évaluation des habilitations retenues pour chaque candidat est réalisée.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- ✚ Feuille de présence ;
- ✚ Attestation de formation ;
- ✚ Avis après formation rédigé pour chaque candidat ;
- ✚ Un livret de formation en couleur ;
- ✚ Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.